

MOTION

Adoptée en conseil d'orientation le 25/11/21 ; Adoptée en Conseil d'administration le 26/11/21

ALERTE SUR LES METIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Nous, adhérents, mouvements, délégués régionaux, administrateurs de la CNAPE, faisons part à l'ensemble des décideurs politiques et institutionnels nationaux de **nos immenses inquiétudes** face à la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les établissements et services sociaux, médico-sociaux. **Nos craintes liées au manque d'attractivité de nos emplois et à leur pérennité s'accompagnent d'un large sentiment d'injustice et d'absence de considération**, dans un contexte de mobilisation de crise inédit et solidaire. Des mobilisations historiques et inédites ont eu lieu depuis le printemps, pour tenter de sensibiliser les pouvoirs publics sur la situation intolérable.

UNE MOBILISATION SANS FAILLE

Tout au long de la crise Covid-19, notre secteur s'est mobilisé solidairement afin de **préserver les prises en charge et l'accompagnement des personnes vulnérables dont les enfants et majeurs protégés**. Historiquement, notre secteur est dynamique et se réajuste au gré des besoins sociaux en développant des projets innovants, au plus près des populations. Toujours en mouvement, il réinterroge les parcours professionnels et participe à la création de nouveaux métiers. Notre attractivité est donc un enjeu crucial pour la pérennité globale du système de protection sociale et plus largement pour la cohésion sociale et économique d'une société en pleine évolution.

En l'absence de mesures fortes, ce seront des milliers de personnes vulnérables qui seront sans réponse, pour une catastrophe sociale et sanitaire sans précédent.

LA PROTECTION DES ENFANTS EN DANGER

Plus de 340 000 enfants, adolescents et jeunes adultes sont accompagnés au quotidien par des professionnels de la protection de l'enfance. Fortement investis, pleinement mobilisés auprès des plus fragiles, ils sont la clef de voûte du dispositif de protection des enfants.

Pourtant ces professionnels souffrent d'un manque de reconnaissance. Leur exclusion de la prime COVID, puis des revalorisations salariales suite aux accords du Ségur de la santé sont des exemples frappants de l'incapacité des pouvoirs publics à se saisir de cette urgence. Une tendance confirmée par le silence du récent projet de loi relatif à la protection des enfants sur ces enjeux. De même pour le projet de loi de financement de la sécurité sociale qui exclut, malgré l'accord Laforcade, une immense majorité des professionnels du secteur social et médico-social.

Les associations qui jouent un rôle essentiel et crucial dans la protection des enfants sont confrontées à une crise inquiétante de recrutement et un turn-over important des équipes. Qu'il s'agisse du milieu ouvert, du placement familial, de l'hébergement collectif, de la protection judiciaire de la jeunesse ou de handicap, tous les pans

d'activité sont touchés. A titre d'exemple, près de 400 postes financés ne sont pas pourvus dans le seul département des Bouches du Rhône.

CONSIDERER UN SECTEUR ESSENTIEL

Aujourd'hui, l'accompagnement des enfants protégés et des jeunes majeurs est sérieusement compromis. Les enjeux d'attractivité nécessitent des réponses fortes et immédiates de la part des pouvoirs publics : **que la protection de l'enfance soit considérée et valorisée au même titre que la santé, en cessant les inégalités de traitement entre les soignants et les accompagnants.**

Ce n'est qu'à ce prix que les professionnels pourront poursuivre leur mission d'accompagnement pour réparer les inégalités de destin, donner de l'espoir aux enfants et offrir à notre société des perspectives d'avenir.